

COMMUNIQUÉ DE PRESSE UNITAIRE : RENTRÉE 2015

En juin et juillet derniers, l'intersyndicale SNUipp-FSU - UNSA-Education - SNUDI-FO - SGEN-CFDT - SUD-Education et la FCPE ont largement alerté sur les conditions de préparation de la rentrée scolaire dans les écoles publiques de Vendée.

A notre demande, le Recteur a proposé une rencontre le 17 juillet, à laquelle il n'est pas venu. Sur les 8 parlementaires représentant notre département, un seul nous a répondu. La Ministre de l'Education Nationale n'a quant à elle pas daigné répondre au courrier unitaire adressé en juin dernier !

Les organisations SNUipp-FSU - UNSA-Education - SNUDI-FO - SGEN-CFDT - SUD-Education et la FCPE dénoncent avec force ce mépris du gouvernement, des parlementaires et des représentants de l'État pour le dialogue social. **Cela laisse penser que l'éducation n'est pas une priorité.**

Pourtant, l'éducation est un investissement pour l'avenir pour notre pays. L'école de la République doit pouvoir jouer son rôle pour tous les citoyens, sur tout le territoire. Avec des seuils d'ouverture parmi les plus élevés de France, les créations de postes d'enseignants en Vendée ne parviennent pas à faire face aux effectifs d'élèves. **L'urgence n'est plus aux annonces, mais aux actes.**

Pour exiger des moyens à la hauteur des besoins des écoles et de l'ambition que nous portons pour nos enfants, les organisations SNUipp-FSU - UNSA-Education - SNUDI-FO - SGEN-CFDT - SUD-Education et la FCPE poursuivent leur mobilisation unitaire :

**Rassemblement d'enseignants, de parents, d'élus, de citoyens
TOUTES, TOUS devant l'Inspection Académique (cité Travot)
Mercredi 2 septembre 2015 à 14h30 à La Roche sur Yon**

Le comité technique chargé d'examiner les dernières mesures de carte scolaire proposées par l'Inspection Académique pour la rentrée se tient le même jour à 15h30.

Enseignantes, enseignants, exprimez votre mécontentement !

Pour mémoire, lors de la phase de carte scolaire de juin, la DASEN s'est affranchie des seuils d'ouverture-fermeture en ne prenant aucune mesure favorable pour les 13 écoles concernées.

Face à cette désorganisation inacceptable de l'école, l'intersyndicale départementale a déposé un préavis de grève pour la première semaine de l'année scolaire.

Le rapport de force est indispensable pour permettre la satisfaction de nos revendications.

L'intersyndicale SNUipp-FSU - UNSA-Education - SNUDI-FO - SGEN-CFDT - SUD-Education appelle les enseignants à envoyer à leur IEN une déclaration d'intention de faire grève (cf. modèle ci-joint) et à nous en envoyer une copie.

Cette démarche informe l'administration d'une intention, chacun étant libre ensuite de faire ou ne pas faire grève sur un ou plusieurs des jours précisés. Seuls les jours effectifs de grève seront décomptés du salaire.